

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 26 janvier 2024

Présents : Michèle Javelle (présidente), Sophie Delarue (vice-présidente et trésorière), Claudine Noël (administratrice), Dulcie Groom (administratrice), Aurélie Desplans (directrice du refuge), Céline Rebuffo, Paul Cauvin, Delphine Bonnet, Irène Gues, Françoise Bonopera, Monique Haefliger, Corinne Sabatier, Gilles Chauvière, Corinne Borelli, Michèle et Rolland Marié, Olivier Wagner (bénévoles), Valérie Bardini (adhérente et représentante de la commune de Faucon de Barcelonnette, Jade Miocque (soigneuse du refuge) et Hortense Ferriz (service civique)

Absents excusés : Nathalie Forest (administratrice), Chloé Bellon (secrétaire), madame Brun (maire du Lauzet Ubaye), madame Okroglic (maire de Saint-Pons), monsieur Olivero (maire d'Enchastrayes)

L'assemblée générale est ouverte à : 14 h 10

Désignation du secrétaire de séance : Dulcie Groom

Le rapport moral présenté par la présidente et le bilan financier présenté par la trésorière sont approuvés à l'unanimité par les membres présents ou représentés et le quitus est donné à notre trésorière.

Délégation est donnée au CA pour les projets 2024.

Les nouveaux tarifs sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Mesdames Aurélie Desplans et Céline Rebuffo , monsieur Paul Cauvin intègrent le Conseil d'Administration. Madame Claudine Noël est reconduite dans ses fonctions.

Questions diverses : elles portent essentiellement sur les chats et sur les actions prévues dans diverses communes ainsi que sur les budgets à prévoir. Des rendez-vous avec les maires sont prévus, en particulier avec ceux de Jausiers, Montclar, Selonnet et Seyne.

L'assemblée générale est clôturée à 15 h 30

Barcelonnette le 26/01/2023

La secrétaire de séance Dulcie Groom

- Annexe 1 : Rapport moral
- Annexe 2 : Rapport d'activité
- Annexe 3 : Bilan financier
- Annexe 4 : Budget prévisionnel
- Annexe 4 : Projets 2024
- Annexe 5 : Nouveaux tarifs
- Annexe 6 : Elections complémentaires au conseil d'administration

Annexe 1

RAPPORT MORAL 2024

L'année 2023 a été particulièrement riche en évènements.

J'en retiendrai un bel élan de solidarité dans lequel se sont trouvés mêlés bénévoles, sponsors, associations partenaires, salariés et membres du Conseil d'Administration. Vous en aurez la preuve en écoutant le rapport d'activités de l'année écoulée.

L'équipe des soigneurs du refuge a dû être presque entièrement renouvelée et commence à peine à se stabiliser. Cela a été l'occasion de belles rencontres mais aussi de départs douloureux. Les soigneuses, sous la responsabilité d'Aurélié Desplans, ont assuré sans faillir et nous les en remercions.

2023 a vu l'aboutissement du projet France Relance pour les chats des communes de Seyne et de Montclar. En un peu moins de deux ans, 259 chats ont été stérilisés. Le Conseil d'Administration adresse à Delphine Bonnet ses chaleureux remerciements pour l'efficacité et l'endurance dont elle a fait preuve, l'ensemble des captures ayant reposé presque exclusivement sur ses épaules. De plus, les efforts ont été poursuivis dans ces deux communes tout au long de l'année 2023.

Sur les trois dossiers de demandes d'aide pour des équipements et des travaux, deux ont été acceptés : celui de la Fondation Trente Millions d'Amis et celui du Conseil Régional. L'année 2024 verra la réalisation des projets prévus.

Le legs attendu n'est toujours pas arrivé sur nos comptes mais nous avons eu la surprise d'apprendre que nous étions destinataires de deux assurances vie et d'un petit legs immobilier.

L'une des assurances vie nous a été versée fin 2023, ce qui nous a permis de terminer l'année avec un résultat positif. Nous remercions le service libéralités de la Confédération Nationale Défense de l'Animal d'avoir porté avec efficacité ce dossier en notre nom et de travailler à l'aboutissement des dossiers restants.

Nous n'avons pas encore reçu de candidature au poste de trésorier adjoint mais Sophie, notre trésorière, s'est employée à former les nouveaux soigneurs du refuge à la partie administrative lié au travail de trésorerie (traitement des dossiers d'adoption par exemple). Une fois cette partie administrative prise en charge, la tâche dévolue à celui ou celle qui la remplacera se trouvera bien moins lourde qu'auparavant.

Nous n'avons pas eu le temps de nous atteler à la coopération envisagée avec des enseignants du collège. Cependant, nous avons obtenu la création d'un poste en service civique. Ainsi, Hortense est arrivée en Ubaye début décembre et restera avec nous jusqu'à la fin du mois de mai. Ce sera à elle de poser les premières bases de ce beau projet.

La Présidente



Annexe 2

RAPPORT D'ACTIVITE de l'année 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : Le C.A. s'est réuni 6 fois.

LE REFUGE

- **Activité de la fourrière** : 53 chiens sont rentrés en fourrière. 4 chiens n'ont pas été réclamés.
- **Activité du refuge** : au 31 décembre 2022, il y avait 36 chiens au refuge et 3 en famille d'accueil. Au 31/12/2023 il y a 39 chiens au refuge et 6 en familles d'accueil.
- **Adoptions, abandons et accueils divers** : 51 adoptions, 15 abandons, 13 chiens accueillis en provenance d'autres refuges et fourrières et 2 chiens accueillis suite à des retraits pour maltraitance. Nous avons également aidé plusieurs fourrières et associations, dont nos partenaires de longue date, la SPA du Dauphiné et la Fondation 30 Millions d'amis. 23 chiots provenant de 4 portées distinctes ont rejoint le refuge. 3 chiens sont décédés au refuge.
- **Hébergement** : La pension a accueilli 113 chiens.

LES CHATS

- **Prises en charge** : 254 dont 87 chatons.
- **Stérilisations** : 189 (12 aidées financièrement par la Fondation Brigitte Bardot et 21 par le biais de la Convention de la commune de Ubaye Serre Ponçon avec la Fondation Trente Millions d'Amis).
- **Adoptions**: 95 dont 11 adultes, 1 transféré à la SPA du Dauphiné (et adopté) et 3 transférés et parrainés au sanctuaire des Amis d'Aramis. Le sanctuaire des Amis d'Aramis accueille des chats âgés et malades et les accompagne jusqu'au bout dans des espaces spécialement aménagés pour eux.

LES AIDES POUR LES ANIMAUX :

- **Fondation 30 millions d'amis** : soins vétérinaires pour chiens et chats, nourriture et niches en plastique.
- **Fondation Brigitte Bardot** : aide à la stérilisation de 12 chats.
- **La SPA du Dauphiné** : organisation d'une collecte de nourriture pour nos chiens et chats.
- **CNDA** : don de croquettes pour chiens et pour chats (livrées au refuge de Sisteron et remontées à Barcelonnette par transporteur)
- **Royal Canin** : dons de croquettes et de pâtée pour chiens et chats en date courte.
- **Rotary Club de Barcelonnette** : remise d'un chèque de 700 €.
- **Collège André Honnorat** : remise d'une collecte de nourriture et de matériel pour nos animaux.
- **Société Jaffy** : envoi de deux palettes, une de nourriture pour les chats, l'autre de friandises et d'huile de poisson pour les chiens.

LES AIDES POUR L'AMELIORATION DE LA VIE AU REFUGE

- **Fondation Trente Millions d'Amis** : achat et pose de deux sas pour sécuriser les changements de parc
- **Conseil Régional** : vote d'une subvention pour le changement du local des soigneurs, la séparation de l'espace fourrière et de l'espace refuge, la réparation du mur d'enceinte et la mise à niveau des parcs des chiens.

LES TRAVAUX :

- Démontage et montage d'un box double et installation de deux niches grand froid confectionnées par un bénévole et financées par des donateurs.
- Transfert du local de stockage des dons pour les vide-greniers au quartier Craplet
- Réparation des planchers et des pieds des niches usagés par des bénévoles.
- Confection de plusieurs abris pour les chats sans maître par des bénévoles.
- Montage et installation des sas financés par la Fondation Trente Millions d'Amis.

LA MALTRAITANCE

Cette année l'association a fait appel au cabinet d'avocat Animalex pour l'accompagner dans la prise en charge des dossiers de maltraitance. Ce cabinet est spécialisé dans le droit animalier. Maître Olivia Symniacos est une passionnée d'animaux et de droit. Deux dossiers en appel sont actuellement gérés par ses soins pour des faits remontant à l'année 2022, l'un d'entre eux ayant été classé sans suite par le Parquet de Digne Les Bains.

38 signalements soit le **double** de l'année dernière

- 30 concernant des chiens
- 5 concernant des chats
- 1 concernant des équidés
- 2 concernant des volailles

10 dossiers transmis aux services de la DDCSPP.

6 plaintes déposées, dont une classée sans suite faute d'avoir un coupable (chiots trouvés dans une poubelle), les autres sont en cours.

3 dossiers en collaboration avec les deux enquêteurs de 30MA du 04 dont une plainte commune.

Nos échanges concernant des dossiers sont importants et permettent soit d'apporter des éléments complémentaires, soit de se déléguer mutuellement la gestion de tel ou tel dossier selon la géographie et de partager également avec la DDCSPP et ce en totale confidentialité.

Animaux récupérés :

- 5 chiens adultes
- 25 chiots dont 2 décédés rapidement (chiots précédemment cités)
- 4 chats
- 1 équidé géré et placé directement

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL

L'équipe des soigneurs a été presque entièrement renouvelée :

- Aurélie, à nouveau responsable du refuge, est restée fidèle au poste.
- Jade a intégré l'équipe et possède une formation d'éducateur canin. Elle est également habilitée à délivrer l'attestation d'aptitude à la détention d'un chien catégorisé.
- Plusieurs soigneurs ont effectué quelques mois au sein de l'équipe. Alizée et Mélanie ainsi que Romane travaillent encore à temps partiel chez nous.

SERVICE CIVIQUE :

Hortense a été recrutée début décembre. Après un stage d'un mois au refuge pour en apprendre les rouages et mieux connaître l'association, elle se penchera sur la promotion de celle-ci et mettra sur pied un projet de collaboration avec les collégiens et les lycéens sur le thème de la protection animale et le bien-être animal.

LA COMMUNICATION.

- Envoi d'une newsletter fin novembre 2023
- Envoi de la Lettre d'AUDACCE n°16 au début du mois de décembre
- Parution ponctuelle d'articles dans les journaux et les radios.

LE FINANCEMENT ET LA PROMOTION

- Organisation de 3 vide-greniers et 1 tombola

AUTRES ACTIONS

L'équipe du refuge a accueilli plusieurs stagiaires au cours de l'année, permettant aux collégiens et lycéens de découvrir le métier de soigneur animalier.

Concernant l'aménagement du refuge :

Les travaux pour lesquels nous avons sollicité une aide ou une subvention seront réalisés.

A savoir :

1) avec la subvention allouée par le Conseil Régional,

- Installation du nouveau bungalow des soigneurs en remplacement de l'ancien totalement usagé.
- Isolation de l'espace fourrière conformément aux demandes de la DDETSPP.
- Mise à niveau des parcs.
- Réparation du mur d'enceinte.

2) Sur nos fonds propres

- Installation d'un nouveau container pour le matériel et les couvertures.
- En fonction du montant du devis, démolition du vieux bâtiment en dur régulièrement inondé et envahi par les rats.

3) Avec la demande d'aide auprès de la Fondation Bardot (qui vient d'être acceptée)

- Installation de 8 box supplémentaires pour augmenter notre capacité d'accueil en refuge.

Nous réfléchissons également au changement du véhicule de l'association, trop petit et peu pratique pour le transport des chiens en caisse. Il s'agirait de trouver un véhicule d'occasion en bon état et abordable en terme de prix, type transporteur. Un tel véhicule permettrait, outre les allers et retours chez le vétérinaire, d'emmener plusieurs chiens découvrir des endroits qu'ils ne connaissent pas afin de mieux les socialiser et de participer plus facilement aux opérations de sauvetage sur lesquels notre concours est requis.

Concernant les soigneurs

- Alizée nous quittera en février pour préparer son concours et sera remplacée par Sébastien, bénéficiaire d'un contrat aidé de 28 h hebdomadaires..
- Mélanie sera chargée de réaliser la majeure partie du travail administratif du refuge tout en conservant une part de son travail de soigneuse. Nous prévoyons un passage de son contrat à 35 h hebdomadaires dès à présent.
- Nous aurons vraisemblablement besoin au printemps d'un soigneur supplémentaire pour permettre à Jade de disposer de plus de temps pour l'éducation.

Nous ne devons pas perdre de vue le fait que beaucoup de nos chiens présentent des troubles du comportement qui les empêchent de trouver une famille. On peut espérer faire disparaître certains d'entre eux avec un travail suivi et, de ce fait, donner à quelques chiens la possibilité d'être adoptés.

Concernant les chats

Nous allons devoir axer notre travail en direction de plusieurs points pour que nous puissions tenir financièrement.

- Convaincre le plus possible de communes de signer une convention avec la Fondation Trente Millions d'Amis ;
- Convaincre les communes de nous aider financièrement pour l'achat de la nourriture des chats stérilisés et relâchés sur site. A l'heure actuelle, nous en nourrissons environ 500 tous les jours

Mais aussi,

- Lancer un appel pour recruter des familles d'accueil pour les chatons et/ou pour les adultes sociables
- En fonction de ce que nous révéleront les legs à venir, élaborer un projet de structure d'accueil pour les urgences.

Il ne s'agit pas encore de parler de la mise en place d'une chatterie : ce type de projet très coûteux demande une disponibilité de fonds sur le court, le moyen et le long terme. A l'heure actuelle, nous n'en avons pas la capacité.

Concernant la promotion de l'association

Hortense, notre service civique, sera chargée d'organiser une fête du refuge à l'occasion d'une journée portes ouvertes et de nouer les premiers contacts et l'ébauche d'un travail avec les élèves du collège André Honorat de Barcelonnette.

Concernant le fonctionnement du Conseil d'Administration

Il nous faudra trouver la perle rare qui remplacera Sophie aux commandes de la trésorerie. Un ou une bénévole en capacité d'épauler la présidente dans ses multiples tâches serait également bienvenu. La permanence chats est particulièrement chronophage et rend difficile le travail de fond à réaliser en allant à la rencontre des élus, en assurant le suivi des dossiers de demande de subventions et de manière générale le travail d'orchestration de différentes activités de l'association.

Annexe 5 :

TARIFS 2024

Hébergement

Compte tenu du fait que le tarif de l'hébergement n'a jamais été modifié depuis la création du service et que le tarif que nous proposons est peu élevé comparativement à d'autres du même type, le Conseil d'Administration vous demande d'entériner les nouveaux tarifs 2024. Nous rappelons que l'hébergement est un service que nous rendons à nos adhérents.

Hébergement par jour pour un chien :

- 13€ pour une durée de moins de 15 jours
- 11 € par jour pour une durée de 15 jours ou plus

Hébergement pour 2 chiens dans le même box :

- 22 € par jour pour une durée de moins de 15 jours
- 18 € par jour pour une durée de 15 jours ou plus

Hébergement pour 3 chiens dans le même box

- 28 € pour une durée de moins de 15 jours

Fourrière

Le montant de la prise en charge (60 €) et de l'identification (51€) restent inchangés.

La journée d'hébergement supplémentaire passe à 13 €

Annexe 6

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Nathalie Forest, naturopathe et chargée du suivi des chats en famille d'accueil ou adoptés nous a informés de son départ de la vallée de l'Ubaye au printemps 2024. Elle quitte donc le Conseil d'Administration de AUDACCE mais restera notre référente bénévole Fleurs de Bach.
- Claudine Noël dont le mandat expire est candidate à sa propre réélection
- Aurélie Desplans, Céline Rebuffo et Paul Cauvin ont été cooptés par le Conseil d'Administration.

Nous soumettons donc à votre approbation la réélection de Claudine Noël et la nomination de Aurélie Desplans, Céline Rebuffo et Paul Cauvin au Conseil d'Administration de AUDACCE.

Jade Miocque a déposé sa candidature pour entrer au Conseil d'Administration.

Pour l'année 2024, elle y sera invitée permanente en vue d'une cooptation et d'une intégration éventuelle en 2025.

ANNEXE 3

Audace BILAN 2023

DEPENSES		RECETTES	
Désignation		Désignation	
A- SERVICES EXTERIEURS		A-PRODUITS	
1- Soins vétérinaires		1- Produits d'adhésion	
Chiens du refuge	13 136,65 €	Cotisations	10 870,00 €
Chats	22 678,55 €	Dons	12 562,29 €
NAC et chevaux	0,00 €	Parrainages	2 515,00 €
2- Frais de nourriture		2- Quote part	
Chiens	4 894,30 €	Abandons	700,00 €
Chats	7 412,66 €	Adoptions	22 785,00 €
3- Divers		Frais de fourrières	
Toilettage	0,00 €	2 360,95 €	
ICAD	0,00 €	3- Ventes diverses	
Hébergements externes	325,00 €	Recettes vide greniers	10 922,60 €
Equipement animaux	733,14 €	Vente de croquettes et accessoires	2 360,38 €
Salaires (compris Aurélie CCVUSP)	72 930,69 €	Hébergement	17 760,00 €
Charges et Formation	27 719,68 €	Recettes des cagnottes	8 323,50 €
Equipement des employés		4- Libéralités	
		62 079,97 €	
		SOUS TOTAL 1	
		153 239,69 €	
SOUS TOTAL 1		B- AIDES AUX SALAIRES	
	149 830,67 €	Reversement emplois aidés (compris Aurélie CCVUSP)	
C- FRAIS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE			
Entretien et maintenance des infrastructures	17 124,75 €	SOUS TOTAL 2	
EDF/ EAU	2 517,47 €	38 230,87 €	
SOUS TOTAL 2		C- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION:	
	19 642,22 €	1- Aides communales et intercommunautaire	
D- FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT		Stérilisation des chats	
1- Frais de fonctionnement administratif et communication		4 963,75 €	
Fournitures de bureau frais postaux	349,04 €	Subvention CCVUSP	
		27 000,00 €	
Téléphones Internet	673,90 €	2- Conventions de fourrière	
2- Frais de déplacements		Convention de fourrière Allos	
Remboursement déplacements	704,89 €	1 370,00 €	
Entretien voiture essence	2 557,36 €	Convention de fourrière Montclar	
3- Frais divers		500,00 €	
Assurances	995,29 €	SOUS TOTAL 3	
Adhésions diverses	301,70 €	33 833,75 €	
4-Banque		D- PRODUITS FINANCIERS	
Frais de banque	334,62 €	Retrocession banque et interets	
Retrait Espèces	1 767,29 €	1 500,53 €	
SOUS TOTAL 3		SOUS TOTAL 4	
	7 684,09 €	1 500,53 €	
E- MALTRAITANCE		E-RECETTES DIVERSES	
1- Prise en charge suite à maltraitance		Paiement des condamnations suite à maltraitance chiens	
Prise en charge suite à maltraitance	0,00 €	2 664,57 €	
SOUS TOTAL 4		Remboursement d'avance de frais vétérinaires	
	0,00 €	710,70 €	
TOTAL DES DEPENSES		SOUS TOTAL 5	
	177 156,98 €	3 375,27 €	
SOLDE DE L'EXERCICE		F-AIDES DES FONDATIONS OU ASSOCIATIONS HORS COMPTABILITE	
	53 023,13 €	Fondation Brigitte Bardot-soins vétérinaires	
		1 050,00 €	
		Fondation Trente Millions d'amis-soins vétérinaires	
		9 500,00 €	
		Fondation Trente Millions d'amis-nourriture chiens	
		3 000,00 €	
		Fondation Trente Millions d'amis travaux	
		6 300,00 €	
		TOTAL DES RECETTES	
		230 180,11 €	

Audace PREVISIONNEL 2024

DEPENSES			RECETTES	
Désignation	Prévisionnel		Désignation	Prévisionnel
A- SERVICES EXTERIEURS			A-PRODUITS	
1- P Soins vétérinaires			1- Produits d'adhésion	
Chiens du refuge	20 000,00 €		Cotisations	15 000,00 €
Chats	20 000,00 €		Dons	15 500,00 €
NAC et chevaux	100,00 €		Parrainages	5 000,00 €
2- F Frais de nourriture			2- Quote part	
Chiens	4 000,00 €		Abandons	1 000,00 €
Chats	4 200,00 €		Adoptions	28 000,00 €
			Frais de fourrières	2 000,00 €
3- Divers			3- Ventes diverses	
Toilettage	100,00 €		Recettes vide greniers	9 000,00 €
ICAD	100,00 €		Vente de croquettes et accessoires	5 000,00 €
Hébergements externes	600,00 €		Hébergement	15 000,00 €
Equipement animaux	2 000,00 €		Recettes des cagnottes	10 000,00 €
Salaires (compris Aurélie CCVUSP)	90 000,00 €			
Charges et Formation	22 000,00 €			
Equipement des employés	300,00 €			
SOUS TOTAL 1	163 400,00 €		SOUS TOTAL 1	105 500,00 €
C- FRAIS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE			B- AIDES AUX SALAIRES	
Entretien et maintenance des infrastructures	4 000,00 €		Reversement emplois aidés (compris Aurélie CCVUSP)	38 000,00 €
EDF/ EAU	4 200,00 €		SOUS TOTAL 2	38 000,00 €
SOUS TOTAL 2	8 200,00 €		C- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION;	
D- FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT			1- Aides communales et intercommunautaire	
1- Frais de fonctionnement administratif et communication			Stérilisation des chats	3 630,00 €
Fournitures de bureau	700,00 €		Subvention CCVUSP	27 000,00 €
Frais postaux	400,00 €		2- Conventions de fourrière	
Téléphones Internet	1 000,00 €		Convention de fourrière Allos	1 370,00 €
			Convention de fourrière Montclar	500,00 €
			SOUS TOTAL 3	32 500,00 €
2- Frais de déplacements			D- PRODUITS FINANCIERS	
Remboursement déplacements	1 000,00 €		Retrocession banque et interets	1 000,00 €
Entretien voiture essence	2 000,00 €		SOUS TOTAL 4	1 000,00 €
3- Frais divers			E-RECETTES DIVERSES	
Assurances	1 000,00 €		Contribution à la formation du personnel	
Adhésions diverses	150,00 €		Paiement des condamnations suite à maltraitance chiens	2 500,00 €
			Remboursement d'avance de frais vétérinaires	500,00 €
4-Banque			SOUS TOTAL 5	3 000,00 €
Frais de banque	150,00 €		F-AIDES HORS COMPTABILITE	
Retrait Espèces/ frais VG/divers	1 500,00 €		Fondation Brigitte Bardot-soins vétérinaires	
SOUS TOTAL 3	7 900,00 €		Fondation Brigitte Bardot-travaux refuge	32 498,00 €
E- MALTRAITANCE			Fondation Trente Millions d'amis-soins vétérinaires	
Prise en charge suite à maltraitance	500,00 €		Fondation Trente Millions d'amis-nourriture	
SOUS TOTAL 4	500,00 €		Partenariat CNDA/Royal Canin	
			Subvention Conseil Régional	56 244,00 €
TOTAL DES DEPENSES	180 000,00 €		TOTAL DES RECETTES	180 000,00 €